

SPFPL DE VETERINAIRES 2 SINA
Société de Participations Financières de Profession Libérale de Vétérinaires
A Responsabilité Limitée au capital de 587 250 €
Siège social : 35 cours Aristide Briand 69300 CALUIRE ET CUIRE
RCS LYON 984 997 643

PROJET DE TRANSFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous convoquerons en assemblée générale extraordinaire à l'effet de proposer à vos suffrages un projet de transformation de la société en Société par Actions Simplifiée.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur.

Proposition de Transformation de la société en SAS :

Comme nous vous l'avons expliqué nous avons l'obligation de transformer la société qui aujourd'hui ne détient plus de titres de société d'exercice libéral et nous souhaitons la transformer sous forme de SAS, forme sociétaire qui permet une gestion et une organisation plus souple dans le fonctionnement de notre société ainsi qu'en cas de transmission des titres entre associés ou à des tiers.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur le projet de transformation de notre société en SAS.

Si vous le décidez ainsi, il n'y aurait pas création d'une personne morale nouvelle mais les statuts de notre société seraient intégralement refondus suivant le modèle ci-annexé qu'il conviendra d'adopter article par article puis dans leur ensemble.

Pour permettre cette transformation, il faut que les capitaux propres de notre société soient au moins égaux au montant nominal de notre capital social fixé à 587 250 €.

La société NUMANS AUDIT, représentée par Monsieur Guillaume COLLIN, commissaire à la transformation désigné par les associés établira un rapport sur cette transformation et la valeur de nos capitaux propres.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation.

A Lyon le 07/01/2025